Image not found or type unknown

La pension alimentaire de mon conjoint

Par **Pitchoune2306**, le **11/08/2015** à **18:17**

Bonjour,

Mon conjoint paye une pension de 261 euros pour sa fille qui a 4ans.
Cette pension n'a pas été revu depuis qu'elle a étais décidé et validé par un juge.
Hors nous avons aujourd'hui une fille de 2ans et un petit garçon de 7mois.
Son ex est en couple et les deux travaillent, de notre côté mon conjoint travail et moi je suis en congé parental.
Peut on a votre avis recalculer cette pension et la baisser car les frais ne sont plus les mêmes qu'à l'époque quand la pension à été décidé il étais seul sans autres enfants.
Merci de votre réponse.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés